



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur Sportif ». Mention « Activités de la Forme », option « Cours Collectifs » et option « Haltérophilie, Musculation »

> Tests de sélection de l'organisme de formation

!! ATTENTION !!

Seuls les candidats qui ont satisfait aux Tests d'Exigences Préalables ont accès aux sélections.

Les tests de sélection de l'organisme de formation se déroulent en deux temps :

- 1. Le (la) candidat(e) doit rédiger un écrit sur la pertinence de son projet et la connaissance du milieu professionnel.
 - Observables : Soin apporté à la présentation, structure de la rédaction, construction des phrases (sujet, verbe, complément, ponctuation, etc.), orthographe et grammaire.
- 2. Le (la) candidat(e) doit s'entretenir avec le jury : Le (la) candidat(e) doit exposer ses motivations personnelles et répond aux questions posées par le jury à l'aide de son curriculum vitae. Observables : Exposé des motivations, attitudes du (de la) candidat(e), expression orale, choix de la structure d'alternance. Une attention particulière est apportée au projet professionnel du (de la) candidat(e).